



# FAMILLES DE FRANCE

## JEUNES : MA SECU



**J'ai 16 ans**, je demande ma carte vitale



**Jusqu'à 20 ans**, je bénéficie de la sécurité sociale en tant qu'ayant-droit de mes parents



**Je suis étudiant(e)**, je m'inscris auprès de la sécurité sociale étudiante



**Je commence à travailler**, je m'inscris auprès de la CPAM ou de la MSA



**Mes démarches :**  
<http://www.ameli.fr> ; <http://www.msa.fr>  
<http://www.lmde.com/>  
<http://www.emevia.com/>

Besoin d'information ? Besoin de conseils ?  
[www.familles-de-france.org](http://www.familles-de-france.org)  
[accueil@familles-de-france.org](mailto:accueil@familles-de-france.org)

